

Conditions de travail :

Des Renforts et des Euros pour les agents de la PIC !

Depuis plusieurs mois, les agents de la PIC Marseille Provence Alpes subissent une dégradation de l'organisation de travail et de leurs conditions de travail. Le personnel bosse en sous-effectif chronique, avec une précarisation à outrance et une surcharge de travail. La désorganisation est totale, l'ambiance est pathétique, épuisement du personnel... et cela devient la norme.



MÉCONTENTEMENT ET ÉPUISEMENT !

Fin septembre, SUD PTT avait alerté la Direction de la PIC MPA sur la situation, après de longs mois d'angoisse, de stress et de démotivation des agents de nuit suite à « *la campagne disciplinaire* ». La Direction locale a pris l'engagement, lors de notre rencontre, de renforcer les effectifs afin d'améliorer les conditions de travail. Ce qu'elle a confirmé lors du CHSCT du 14 octobre 2021.

Aujourd'hui, force est de constater, suite à la mise en place d'une nouvelle méthode d'organisation (pourquoi ?!, par qui !? et dans quel but ?!), une dégradation totale de l'organisation et des conditions de travail des agents de la PIC MPA.

Les positions de travail sont tenues avec un taux de personnel aux contrats précaire considérablement élevés sans aucune perspective de CDIisation. La précarité devient la norme. L'humain n'a plus sa place à La Poste !?

Manipulation et stigmatisation du personnel, méthodes de travail incompréhensibles, surcharge de travail, climat délétère, épuisement, des ordres inappropriés, ne servent qu'à créer une désorganisation et une dégradation de la Qualité de Service.

Cette directive n'est qu'une des faces cachées de La Poste, qui supprime le courrier J+1 au détriment d'une explosion du trafic courrier et colis à moindre frais et en mettant un maximum de pressions sur les personnels.

Les agents titulaires (qui font tourner tous les chantiers) sont sur la corde raide. Un épuisement physique et moral conséquent qui s'était installé en nuit, s'installe progressivement sur tous les régimes de travail... **Combien de temps les agents vont-ils tenir dans ces conditions de travail dégradées ?**

Cet épuisement est aggravé par un manque de reconnaissance (promotion, prime, ...), une contrainte de travailler à flux tendu et dans une ambiance de travail jamais vue.

SUD APT 13 - Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques des Bouches-du-Rhône

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02 - Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39

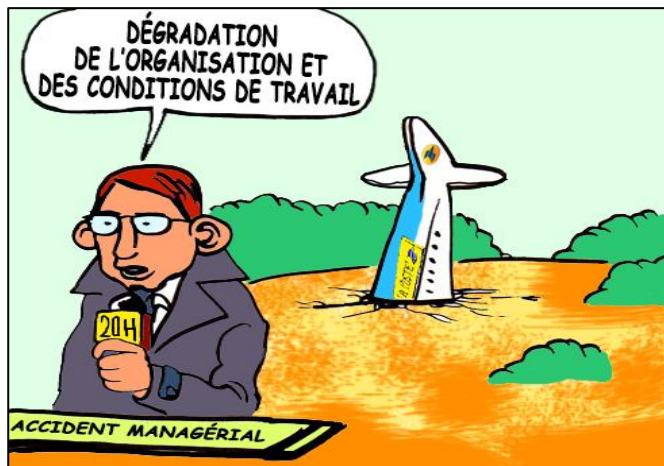
Mail : sud13poste@orange.fr / Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudpicmpa

Tous les personnels sont concernés, agents de production et encadrant-e-s sont devenus des « personnes multi-tâches » basés sur un modèle de « multi-activités ».

La fonction managériale devient de plus en plus inexistante et cette situation n'est pas sans conséquence pour le personnel : traitement des données RH, animation, plannings, mais surtout l'écoute des collègues en difficulté...

Les encadrant-e-s sont aujourd'hui affecté-e-s sur les machines, les RT sont sur les brins, ...

Le grand n'importe quoi devient la règle et les agents ne le supportent plus !



Ce climat nauséabond est de plus en plus malsain depuis ces derniers mois, accentuant encore plus le malaise grandissant et général au sein de la PIC MPA.

ACCORD... SIGNATURE "S" ... C'EST REPARTI !

L'ambition de La Poste est d'engager tous les Postiers-ères vers les orientations de son plan stratégique « La Poste 2030 Engagée pour vous », dans un énième « projet d'accord national BSCC ». Cet accord concerne tous les Postiers-ères et encadrant-e-s affecté-e-s aux activités opérationnelles en PPDC, PPDC Multi-Flux, PDC et dans les établissements de la DRIC-DRLOI (donc les PICs !).

⇒ En signant cet accord, les organisations syndicales valideraient la mise en place des EAP (Equipes Autonomes et Performantes) qui seront obligatoires !

⇒ La fonction de chef d'équipe (Responsable d'Equipe) est appelée à disparaître, sacrifiée pour la cause, remplacée par des Responsables OPérationnels, les ROP.

⇒ Chaque ilot sera donc encadré par un ROP, à savoir sur une position à 50% sur la production puis faisant office d'encadrant.

Les organisations syndicales signataires avanceront l'argument de « primette » qui pourtant ne fera que diviser encore davantage le personnel des PICs.



SUD PTT REFUSE DE VOIR LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SANTÉ DU PERSONNEL DE LA PIC MPA SE DÉGRADER !

LA DIRECTION DOIT RÉAGIR RAPIDEMENT ET METTRE FIN À CETTE DÉRIVE !

Sud Union syndicale **PTT**
Section de la PIC MPA

Syndicat Solidaires Unitaires Démocratiques APT 13

BP 90055 13202 Marseille Cedex 02

Mail : sud13poste@orange.fr / Tél : 04.91.11.63.30

Site internet : www.sudptt13.org / Facebook : www.facebook.com/sudpicmpa

